

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + HEBDOS
DIFFUSION AU CANADA**

Projet fédéral de réglementation des valeurs mobilières

Le ministre des Finances, Raymond Bachand, commentera la décision de la Cour suprême du Canada

Québec, le 22 décembre 2011 – Le ministre des Finances, ministre du Revenu et ministre responsable de la région de Montréal, M. Raymond Bachand, indique qu'il ne commentera qu'en après-midi le jugement qui sera rendu ce matin par la Cour suprême du Canada dans le débat sur la compétence du Parlement du Canada en matière de réglementation des valeurs mobilières.

« Étant donné les nombreuses conséquences que l'avis de la Cour est susceptible d'avoir non seulement sur la réglementation des valeurs mobilières au Canada, mais possiblement sur tout un ensemble de domaines, il importe de prendre le temps de l'analyser avec soin avant de le commenter », a fait valoir le ministre.

- 30 -

Source : Catherine Poulin
Directrice de la communication
Cabinet du ministre des Finances, ministre du Revenu
et ministre responsable de la région de Montréal
418 643-5270
514 873-5363